

Société : Ernestine,
la stagiaire
pressée d'être
embauchée P 5

Droits de l'homme, Examen
Périodique Universel
**Le Togo jouit
d'un bon crédit
à Genève** P 3



21 MARS 2012



13^{ème} JOURNÉE MONDIALE DE LA POÉSIE

EN HOMMAGE À P 4
ALEX DOSSEH-ANYRON, AUTEUR DE L'HYMNE NATIONAL DU TOGO

INVITE D'HONNEUR : EDEM KODJO, ANCIEN PREMIER MINISTRE DU TOGO, ECRIVAIN

THEME: "VIVRE LA POÉSIE AU-DELÀ DES ECRITS"

LIEU: Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) HEURE: 16H



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 064 Mercredi 21 mars 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Le Togo n'est pas à l'index

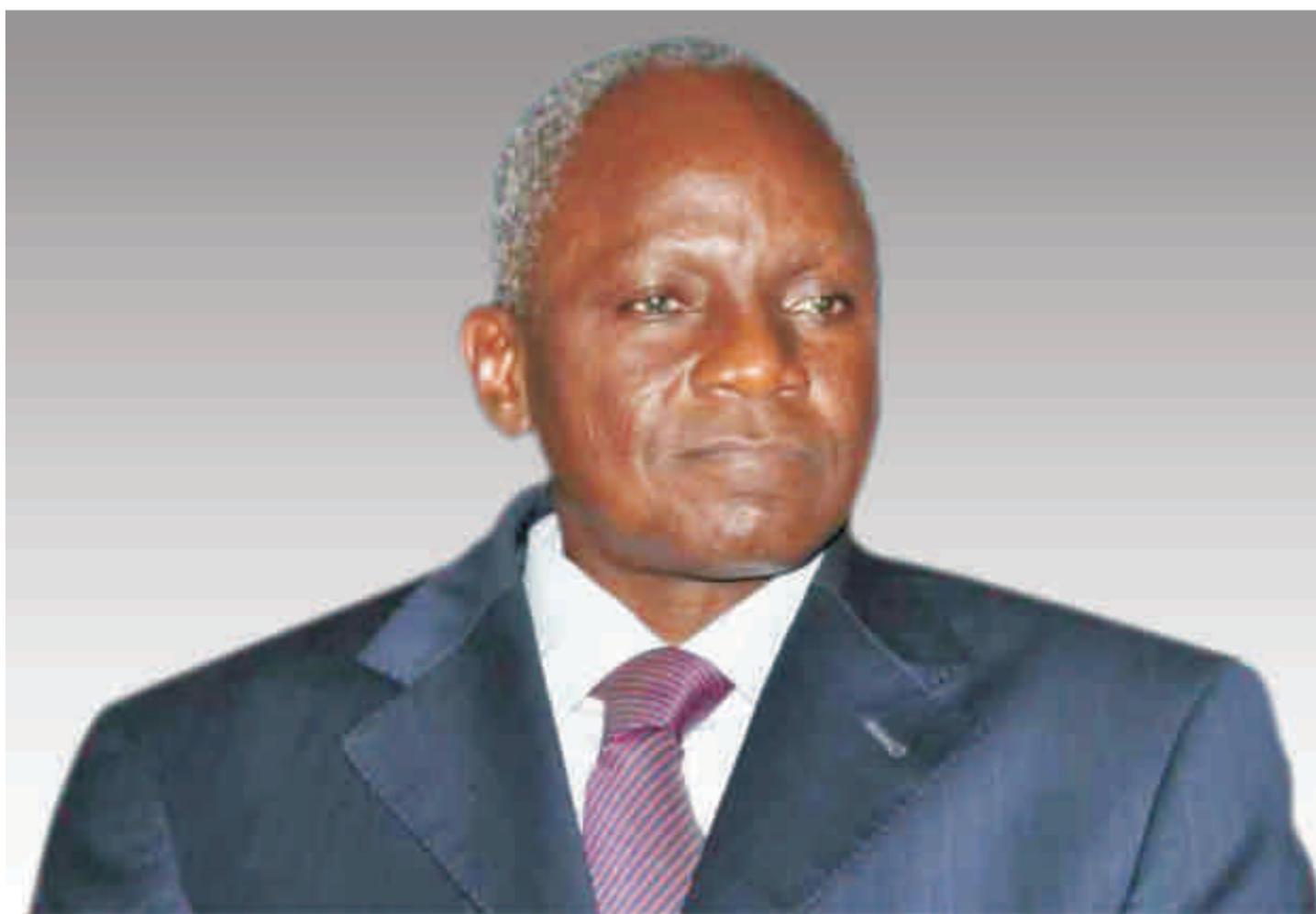
Il n'y a pas un pays de merveille, où tout est beau quand il s'agit du respect des droits de l'homme. Promouvoir le respect des droits humains c'est s'inscrire dans la quête d'un idéal vers lequel le destin de l'homme est tendu. Le but ne sera donc pas totalement atteint. En la matière, seul l'effort sincère et constant est donc louable.

Depuis quelques années, le Togo s'est lancé dans une politique hardie de promotion du respect des droits humains. Le scepticisme de la communauté internationale a peu à peu cédé le pas à une écoute attentive ; pour finir, cette écoute attentive s'est muée en une collaboration efficace.

Aujourd'hui on serait presque tenté de dire que pour le Conseil des droits de l'homme le Togo est un pays comme un autre où les hommes avancent, chutent et se relèvent pour continuer leur chemin en dépit de tout. L'examen périodique universel de mars 2012 est venu ainsi rassurer les amis du Togo. Le pays ne recule pas en matière de promotion des droits de l'homme.

Mais l'examen périodique universel a sans doute déçu les détracteurs du Togo qui ont du mal à alimenter leurs « moulins à vents » et qui doivent donc se dire que c'est bien dommage que le Togo ne soit plus à l'index. ■

La Rédaction



Rentrée du corps judiciaire
**Le Ministre Tchalin appelle un
chat un chat et fait des remous au
sein du corps judiciaire** P 3

Opérations de charme de l'UFC à travers le pays
Gilchrist Olympio prône le
développement sur les
terres des pionniers du
CUT à Mango P 6

Chronique de la campagne pour la
présidentielle française
**Quand les lignes idéologiques
bougent au gré du vent** P 7

Civisme P 3

La visite technique des engins roulant: Une obligation

L'ATC dénonce les dérives dans le secteur financier

La concurrence est l'âme du commerce, elle est directement liée à l'économie libérale. La concurrence c'est la compétition entre les entreprises qui exercent sur le même marché. Elle commence dès lors qu'il existe des offres et des demandes sur le marché. La concurrence si elle est bien exercée, permet à coup sûr de développer encore plus l'économie et de générer plus de richesses. En ce qui concerne le consommateur quelconque, la concurrence est la voie royale pour avoir accès à un choix de services, de biens et de produits de consommation de bonne qualité à de meilleurs prix. Le droit de choisir est l'un des huit droits élémentaires du consommateur. Le consommateur doit être capable de faire un choix à partir d'un large éventail de produits et de services offerts à des prix compétitifs et avec l'assurance d'une qualité satisfaisante. La célébration ce 15 mars de la journée mondiale des droits des consommateurs est une opportunité que saisit l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) pour demander aux pouvoirs publics,



plus de volonté politique en vue de faire de la concurrence une priorité dans les stratégies engagées pour la relance de l'économie et la lutte contre la pauvreté, et de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles et la concurrence déloyale dans le secteur des finances. Le thème de cette année « la concurrence dans le secteur des finances » cadre bien avec les dérives constatées dans le secteur des finances au Togo. Le droit de choisir est foulé aux pieds par l'ensemble des établissements financiers ; entre autre les banques, les institutions de micro-finance, les assurances, les organisations de prévoyances sociales, les sociétés d'intermédiation etc C'est la croix et la bannière pour

les clients qui désirent changer de banque. De même, quand une nouvelle banque pénètre un nouveau marché, les banques déjà installées, durcissent les conditions de fermeture de compte de leurs clients, ceci pour empêcher ces derniers de les quitter pour la nouvelle. Les banques n'affichent pas suffisamment leurs produits ce qui constitue un manque de transparence vis-à-vis du consommateur. Les coûts des transactions sont très élevés, impossibilité de faire des transferts par internet, de même les banques ne déclarent pas les incidents de paiement à la Banque centrale (BECAO). En conséquence, les banques et autres établissements financiers sont souvent peu enclin à améliorer leurs services ou à réduire les coûts de ces derniers. En ce qui concerne les institutions de micro-finance, celles-ci sont très mal gérées et certaines parmi elles n'ont même pas d'autorisation d'installation. En générale, on note un manque d'éducation financier de la population ; et un surendettement des clients.

(Suite à la page 4)

Civisme

La visite technique des engins roulant Une obligation

La visite technique d'un véhicule en effet selon les spécialistes ou les concernés est l'ensemble des contrôles effectués sur un véhicule pour savoir si ce dernier est en bon état ou pas afin de voir si on peut lui octroyer l'autorisation de circuler ou non. Pour les spécialistes, la plupart des accidents de la route proviennent du non contrôle de l'état des véhicules. Ainsi la visite technique consiste à vérifier les phares, s'ils sont en bon point ensuite les régler pour qu'une fois en circulation ces phares n'embrouillent pas la visibilité des autres usagers de la route et enfin de façon régulière les phares jaunes et blancs seuls sont permis sur des véhicules aptes à circuler ; l'état des pneus est également nécessaire dans cette série de visite technique. Les pneus trop limés et mal en point ne sont pas conseillés pour un véhicule en circulation. Enfin l'état des freins est une chose importante voire indispensable pour un véhicule car à en croire un spécialiste de la prévention



routièr un bon frein met en sécurité d'emblée et le véhicule et la vie des passagers. Notons également que la période des visites techniques varie selon les véhicules ; pour les véhicules personnels la visite technique se fait chaque six mois mais en ce qui concerne les véhicules de transport de voyage ou les taxis la période de la visite est de chaque trois mois. Chers amis conducteurs même si le nouveau code de la route tarde à sortir pour nous contraindre à faire ces visites nous devons cependant savoir que la nécessité de ces visites a pour mérite d'éviter les accidents de la route.

Informations recueillies auprès de La prévention routière togolaise

Charles (stagiaire)

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: « Quelles appréciations faites-vous de l'adoption du rapport du Togo sur la situation des droits de l'homme à l'EPU ? »

Mathieu HOUNKPE GAYE, Journaliste Indépendant



Disons d'abord que c'est un pas de plus pour le Togo dans sa démocratisation. On peut en être fier que les efforts du Togo dans la promotion des droits de l'homme ne sont pas vains. C'est un encouragement pour les multiples efforts déployés par les plus hautes autorités ces derniers temps dans le domaine des droits de l'homme. Il

revient maintenant à ces autorités gouvernementales de suivre les différentes recommandations pour ne plus donner une image sombre du pays sur le plan national qu'international. Et à chacun de jouer sa partition car il est temps que le Togo soit reconnu comme une grande démocratie.■

François KOAMI, Journaliste Radio Zéphyr



C'est une bonne chose que notre pays se refait une autre image et surtout positive en matière de respect des droits de l'Homme, puisque ces derniers temps l'actualité nationale a été très dense sur ce plan. De l'autre côté, je pense que c'est en même temps une pression sur l'Etat togolais à mieux faire en matière de respect des droits humains. Donc, j'espère et j'ose croire que d'ici 2016, date de la prochaine présentation du Togo devant l'EPU, mon pays sera

plus félicité. Mais ce que nous devons tous faire dès à présent, c'est d'accompagner de différentes manières le gouvernement à œuvrer davantage pour non seulement les droits civils et politiques mais également les droits sociaux culturels et économiques notamment le droit à l'eau potable, le droit à un environnement sain ; le droit à l'éducation ou encore le droit un habitat descend et bien d'autres. ■

Adam ADJRONOU, Journaliste à INNOV AFRICA



Pour la garantie des droits humains il s'avère impérieux que les Etats membres de l'ONU respectent les normes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ainsi quoi qu'insuffisant, le rapport dressé par le Togo à l'Examen Périodique Universel n'est pas de nature à susciter des polémiques en toute objectivité. En effet la substance de ce document est diversement appréciée;

cependant il serait un désaveu de croire que le Togo n'a pas enregistré des avancées en matière de respect des Droits de l'Homme. Certes, l'adoption de ce rapport présente le flanc à de nombreuses critiques mais de manière expresse le document souligne fort heureusement des manquements, et présente des engagements pris par les autorités togolaises en faveur des Droits de l'Homme. ■

Rentrée du corps judiciaire Le Ministre Tchelim appelle un chat un chat et fait des remous au sein du corps judiciaire

C'est en prélude à la rentrée générale des corps de justice prévue les 28, 29 et 30 mars 2012 que, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice Me Tchitchao Tchelim a jugé bon d'adresser aux acteurs de la justice togolaise, magistrats, avocats et greffiers une lettre cadre pour définir l'angle sous lequel les débats seront menés pour espérer qu'à l'issue des rencontres quelque chose de positif apparaisse pour le bien de tous.

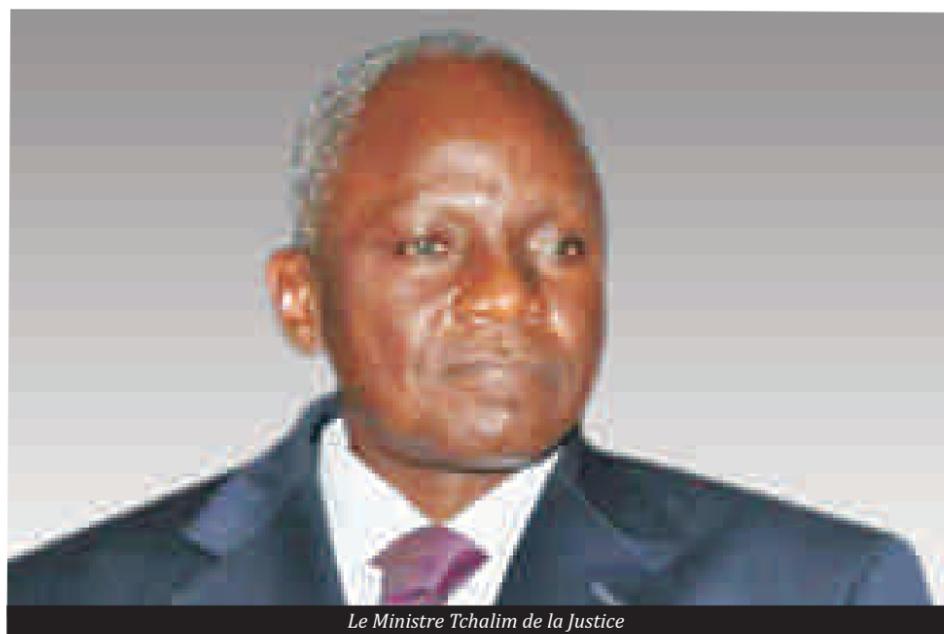
Le linge sale se lave en famille, a sans doute pensé le Garde des Sceaux lui-même issu du corps judiciaire en ne passant pas par quatre chemins pour dire ses quatre vérités à ses confrères.

Lenteur, inefficacité, justice artisanale et de qualité contestable, magistrats ayant perdu les repères. Tels sont les maux que dénonce le Garde des Sceaux, avec en filigrane la corruption, ce mal qui rampe comme un serpent à sonnette. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette dénonciation a du mal à passer au sein du corps judiciaire et a provoqué des remous depuis que la missive est parvenue aux destinataires qui menacent d'ailleurs de boycotter la rentrée générale annoncée.

L'on ne trouve pas d'explication à cette colère des hommes en toge.

Le garde des sceaux est-il allé trop fort ou c'est juste la vérité qui blesse.

Une chose est connue de tous, la justice



Le Ministre Tchelim de la Justice

togolaise souffre, mieux elle est malade. Personne ne peut l'occulter. Elle souffre au point où les justiciables ne lui font plus confiance, vue aujourd'hui par le petit bout de la lorgnette.

Ce qui expliquerait ailleurs que les magistrats, pilier central de l'édifice judiciaire ne soient plus en odeur de sainteté auprès des plus hautes autorités. Toutes les tentatives menées par les hommes du siège pour être reçus en janvier dernier par le Chef de l'Etat en marge de la cérémonie des présentations des vœux n'auraient pas été concluantes.

Quand la justice va mal, l'on ne peut

qu'interpeller les acteurs des institutions et la tentation qui consiste à faire croire qu'ils sont juste des chevaux de Troie n'arrange rien. Même si on peut concéder quelques circonstances atténuantes liées à la nature de leur métier, celui de dire le droit.

La justice rendue par les hommes concernant d'autres hommes est toujours chose malaisée et pose à la conscience des problèmes quasi-métaphysiques. Le juge est toujours pris entre des intérêts contradictoires des justiciables.

«juge de la terre, vous êtes des Dieux», s'exclamait le Chancelier français

d'Aguesseau. Cette interpellation sonne plus comme une écrasante responsabilité que comme une déification. Responsabilité que ces hommes en robe n'assurent pas aussi bien.

L'appel du Garde des Sceaux mérite donc de la part des magistrats une profonde réflexion plutôt que la passion avec laquelle il a été accueilli parce que les maux évoqués sont réels.

Ils devraient saisir la balle au rebond pour poser les problèmes auxquels ils sont confrontés et notamment leurs conditions de travail qui sont loin d'être les meilleures.

Faire profil bas et accepter les reproches en essayant de se corriger tout en posant les problèmes qui interpellent aussi l'Etat. Tel doit être la ligne de conduite des ces acteurs de la justice togolaise pour faire de la rentrée générale une réussite qui va marquer le point de départ de cette institution si importante dans notre processus de développement car aucun investisseur ne peut cogner à notre porte sans la sécurité juridique.

Rien n'apaise mieux que le temps, espérons que d'ici une semaine les membres du corps judiciaire sauront comprendre que la lettre du Garde des Sceaux n'est pas adressée pour juste jeter l'anathème, mais pour améliorer les choses.■

Dieudonné E.

Droits de l'homme, Examen Périodique Universel Le Togo jouit d'un bon crédit à Genève

Le Togo est passé on peut le dire avec brio devant le conseil des Droits de l'Homme dans le cadre de l'adoption de son rapport final au titre de l'Examen Périodique Universel EPU, c'était jeudi dernier dans la capitale helvétique Genève. Le Togo a été félicité pour ses efforts en matière de protection des droits humains depuis la présentation de son rapport au mois d'octobre 2011. Il faut rappeler qu'au cours du dialogue interactif, 133 recommandations avaient été formulées dont 112 acceptés avec 23 déjà en exécution ou en cours d'exécution, 10 en étude et 11 rejetées.

Dans sa déclaration liminaire, la délégation togolaise a, apporté des réponses aux recommandations différées, exposé les progrès réalisés depuis le passage du Togo

devant le conseil des Droits de l'Homme, annoncées les mesures prises suite au rapport d'enquête de la CNDH et présenté le plan d'action de la mise en œuvre des recommandations issues de l'EPU.

Pour l'essentiel, on pourra dire que la ratification par le Togo de plusieurs instruments internationaux notamment, dans le domaine de la lutte contre la discrimination au niveau du genre, de l'éducation, ou encore les progrès réalisés dans le domaine agricole avec le lancement du PNIASA, les avancées dans le domaine de la santé avec l'éradication du ver de guinée, sont autant d'éléments qui ont séduit le conseil des Droits de l'Homme. Les treize mesures consécutives au rapport de la CNDH ont également joué en faveur de cette mention



Doris Wilson De Souza, Ministre des Droits de l'Homme

spéciale dont a bénéficié le notre pays à Genève il ya une semaine.

Le satisfecit général manifesté par les grands défenseurs des Droits de l'Homme de part le monde à l'égard du Togo, met au pied du mur certaines Organisations de Défense des Droits de l'Homme en interne

qui depuis un certain temps tentent de peindre tout en noir parlant des Droits de l'Homme au Togo. Féliciter le Togo pour ses efforts, a disons surpris une certaine opinion dont l'esprit reste marqué par de fréquentes marches de protestation ayant pour but de dénoncer des prétendues violations

récurrentes des Droits de l'Homme à l'actif du pouvoir en place.

Certes tout n'est pas rose pour le Togo en matière des protections des Droits Humains l'Etat en est d'ailleurs conscient d'où les différents engagements pris ça et là, mais la situation n'est pas si alarmante comme on essaye de la présenter. Les ODDH sont dans leur rôle quand elle tire la sonnette d'alarme sur des éventuelles entraves aux droits de l'homme il faudra leur reconnaître ce mérite. Mais au Togo, on a l'impression qu'on crie trop au loup parfois pour un rien. L'adoption du rapport final au titre de l'Examen Périodique Universel prouve tout simplement qu'il y a plus de peur que de mal en matière de protection des droits humains.■

P. Fab

Sortie d'album

Analgézik d'Elom 20ce à consommer sans modération

L'Arctivist (fusion entre artiste et activiste) Elom Kossi 20ce -lire Vince- a sorti son premier opus estampié "Analgézik" le samedi 17 mars 2012 dans les studios de la radio Zéphyr et en direct sur les ondes. Cet album de quinze (15) titres aborde des thèmes tels que les éléments essentiels sur les quels est construit le monde, l'autopsie de l'Afrique et du Togo, la conscience tronquée contre de menu-fretins, bref tout ce qui concourt à la renaissance de Mama Africa. Sur la galette on peut déguster des titres comme La mèche, Lumière, 5octobre, Africa is not Dead, Guerre sans gloire et L'orage approche. La crème de la musique togolaise figure aussi sur cet album à travers des featurings avec Nathalie Ahadji, Eklin, Renya, Bricce, Kézita et Fénéтик. Le chef d'œuvre Analgézik est

enregistré entre les Studio Lumumba, Poq Industri, Blaxound, Everlast Music, Rovers Records, Koreg Records, bref entre la France, le Ghana et le Togo. Pour l'artiste c'est le soulagement mais pas question de baisser les bras : « Je me sens léger parce qu'il y a beaucoup de choses que je devais dire et qui étaient pour moi pas comme un poids mais un fardeau et le fait de sortir cet album me décharge de tout cela. Cet album c'est beaucoup d'effort, de la vitamine C, beaucoup de foi, beaucoup de lumière. On a sorti l'album, il faut le défendre dur, sortir sur internet. Il y a trois clips qui vont venir, faire un concert digne de ce nom, un truc assez live; on continue d'écrire, tant qu'on est libéré on ne va pas s'arrêter », confie Elom Kossi 20ce.

L'artiste Elom Kossi 20ce a déjà fait beaucoup de scènes et est à l'origine de plusieurs œuvres



discographiques. En effet, il a milité au sein des collectifs Mouvement Universitaire de Rap (MUR) et Faculté de Rap (F2R) au Bénin. En 2006, il sera aux côtés de ses frères d'armes d'Afrique du Bénin, du Cameroun et du Togo respectivement Avénon, CK One,

Easy Mo, et Eklin sur la Mixtape « Rock the mic vol 1 ». Entre 2008 et 2009 il a été sur différents projets dont Street performance produit par le studio Lumumba, les mixtapes de DJ Cavera en Afrique du Sud et en Angola. En janvier 2010, Elom 20ce sort son maxi « Légitime défense », qui a

été précédé du 2ème volume de Rock the mic en décembre 2010. Au-delà du verbe, il organise aussi des projections de films documentaires qui rendent hommage aux grands hommes qui ont marqué l'histoire du peuple noir. C'est le concept Arctivism (engagement socio politique porté par l'art)

Il faut rappeler que pour l'artiste, son bébé sonore baptisé Analgézik est comme son nom l'indique un médicament qui a pour but d'atténuer la douleur et de délayer les cerveaux sous hypnose, et en cas de surdosage ou de prise par erreur d'une dose trop élevée, réjouissez-vous.

On peut le retrouver avec les liens :
www.myspace.com/asraforecords
 ou
www.facebook.com/ElomKossi

Magloire A.

4ème Journée Mondiale de la Poésie au Togo

Le Cénacle rend hommage à Alex Dosseh-Anyron

La 13ème Journée Mondiale de la Poésie se célèbre aujourd'hui 21 mars dans tout le monde entier. Elle fait partie de l'une des innombrables activités qui vont se mener dans la Semaine de la Francophonie. Pour cette messe de la poésie qui est à sa 4ème édition au Togo, le Cénacle, Association de la Nouvelle Génération de Poètes Togolais, organise des manifestations à ce propos. Le programme se déroulera à partir de 16heures à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) à Tokoin-Doumassé derrière l'Eglise Catholique St KISITO.

L'Invité d'honneur de cette journée est l'ancien Premier Ministre du Togo et ex Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) Edem KODJO alors que Me Joseph Kokou KOFFIGOH également ancien Premier Ministre du Togo est le Parrain. Cette journée est en mémoire d'Alex Dosseh-Anyron, auteur de l'Hymne national du Togo, "Terre de nos aïeux", décédé le 12 mars 2007. Pour le président du Cénacle, Kodjo Adzédoda Vondoly, le choix de l'auteur de l'Hymne national s'explique par : « C'est parce qu'il est l'auteur de l'Hymne national du Togo, bien sûr avec son frère Casimir, ancien Archevêque de Lomé compositeur du texte. Professeur de musique, il a ainsi marqué son temps et toute l'histoire du Togo. L'hymne étant une poésie accompagnée d'une musique, nous la plaçons au dessus de toutes les œuvres de l'esprit. C'est la même conception chez les poètes d'autres Nations. A cette occasion, nous allons faire une brève présentation sur Alex Dosseh-Anyron, dont les cinq ans de sa mort était le 12 mars dernier. Nous ferons aussi l'historique de l'Hymne ».

Entre fin mars et début avril 2012, une cérémonie



solennelle sera organisée pour la remise des "Prix Cénacle du Meilleur Promoteur de la Poésie au Togo" édition 2011 et "Prix Alex DOSSEH-ANYRON du patriotisme". Des diplômes de reconnaissance seront également remis par l'Invité d'Honneur, Edem KODJO, à tous les partenaires (sociétés, médias, personnalités) qui accompagnent le Cénacle dans son combat pour la promotion de la poésie au Togo, sans oublier les diplômes de participation aux 50 étudiants qui ont pris part aux quatre ateliers d'écriture poétiques les 17, 18, 24 et 25 février 2012 au Centre Culturel DENYIGBA dans le cadre de la JMP 2012. Ces étudiants sont venus entre autres de l'UL, IAEC, ISM ADONAÏ, IFGI, LYCEE Agoè. ■

Magloire A.

(Suite de la page 2)
L'ATC dénonce les dérives dans le secteur financier

On note un manque de confiance des togolais vis-à-vis des établissements d'assurances. Pour mieux cerner les attentes des consommateurs en ce qui concerne le secteur des finances, ATC prend sur elle de collecter et de diffuser les informations sur les prestations des établissements financiers. Rappelons que cette journée a son origine dans la déclaration de l'ancien Président des Etats-Unis, JF Kennedy qui proclama quatre droits le 15 mars 1962 devant le Congrès des Etats-Unis. La première journée mondiale des droits du consommateur a eu lieu en 1983, deux ans plus tard, le 9 mars 1985, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Charte de Protection du consommateur des Nations Unies. A part le droit de choisir, les sept autres droits du consommateur sont : le droit à la sécurité, le droit à être informé, le droit d'être entendu, le droit à la satisfaction des besoins de base, le droit à la réparation, le droit à l'éducation et enfin le droit à un environnement sain. ■

Wilfried Ted

Société:

Ernestine, la stagiaire pressée d'être embauchée

Il y a de ces femmes à qui l'homme refuse peut de chose. Ceci est une évidence partout et beaucoup plus chez nous. Le parcours d'Ernestine A., jeune étudiante en commerce international est l'un des plus éloquentes témoignages de cette disponibilité légendaire, de cette faiblesse naturelle et parfois suicidaire des hommes à faire plaisir aux femmes pour ce qu'elles dégagent et non pour ce qu'elles sont capables d'apporter ou de produire.

A 22 ans révolus, Ernestine est ce qu'on appelle un don indéniable de la nature. Issue d'une modeste famille dont le chef est un infirmier d'Etat et sa compagne une institutrice, elle a toujours su donner de la valeur à ses actes, à ses choix et décisions. De part l'éducation qu'elle a eue, Ernestine est restée de tout temps une jeune fille qui a la tête sur les épaules. Elle aurait pu être la parfaite sosie de sa maman si cette dernière dans une dernière faiblesse ne s'était égarée comme épouse chez un « simple infirmier », mais tout de même un bel homme qui a su imposer la concurrence féminine qui finalement précipita, la belle Anna, la mère d'Ernestine et ce malgré l'insistance de sa mère, la grand-mère d'Ernestine, pour qu'elle se couple plutôt avec un parti plus intéressant, l'homme d'affaire et député de la république. Le retour sur le pedigree d'Ernestine était essentiel pour faire comprendre que c'est une longue tradition souvent respectée qui oblige, les femmes de la ligne, y compris Ernestine et ses innombrables cousines, à ne pas se vendre moins chère. « Donnez-vous de la valeur et les autres vous la donnera » disait-on chez Ernestine. Son père, le vieux Jacob A. tout en n'approuvant pas totalement cette

ligne d'éducation, avait laissé sa femme faire se disant intérieurement qu'elle voulait reprendre sa revanche sur l'histoire. Après tout sa fille n'était pas un exemple de laideur ou de fille ordinaire, il s'agissait véritablement d'un canon de beauté, un modèle rare dans un rayon de plus de 50 kilomètre.

Grande de près de 1 mètre 79, elle faisait honneur au teint noir des origines africaines. De sa mère, elle hérita de jolies lèvres minces qui s'ouvraient régulièrement sur un sourire qui laissait découvrir à son tour des dents portées par des gencives chocolatées et noires donnant aux dents d'Ernestine un aspect particulier. Cette fille était belle, avait quelque chose de plus que la plupart de ses semblables du quartier, de l'école et plus tard de l'Université. Durant son cursus scolaire et universitaire, elle a eu droit à toutes les facilités. Elle plaisait facilement au professeur, au censeur, au proviseur, au recteur et à l'examineur. Eduquée aux valeurs de travail, ses parents profondément chrétiens lui avaient appris l'abstinence qui sera l'un de ses plus gros atouts jusqu'à ses 22 ans. Ernestine a eu un petit ami de collègue jusqu'à son entrée dans une école de BTS qu'elle devait faire payer par un autre prétendant qui a fini, par se lasser de ses incessants refus de faire l'amour. A 22 ans, cette belle et ravissante fille pouvait-elle être encore vierge ? C'est la grande question que se posaient tous ces hommes qui l'ont côtoyée, fréquentée et surtout qui ont espéré en faire leur femme malgré son jeune âge. Ernestine qui partageait tout avec sa maman avait su obtenir des faveurs pour avancer tout en évitant soigneusement de tomber dans le troc avec son corps. Elle sortait régulièrement avec l'autorisation de sa

mère qui insistait toutes les fois qu'elle lui présente toutes les personnes qui la fréquentaient. Au-delà des questions sécuritaires qu'elle évoquait cette disposition lui permettait de mieux contrôler les fréquentations de son trésor de fille afin de l'aider le moment venu, à faire le bon choix.

Après son BTS l'an dernier, Ernestine est devenue l'une des rares togolaises à ne pas éprouver de difficulté particulière pour se trouver un stage. Les premières opportunités lui ont été offertes par d'anciennes connaissances de l'église et du club de fitness auxquels elle appartenait. En une année, elle a obtenu plus de cinq stages avec possibilité d'embauche, mais dans des secteurs d'activités qui ne lui convenaient pas parfaitement. Elle était sûre et certaine de trouver emploi à son goût quelque soit l'endroit où ce boulot se trouvait. Souvent, Ernestine se voyait dans la peau d'une employée d'une multinationale basée au Togo et qui pourrait l'affecter à l'étranger ce qui lui permettrait d'offrir à ses deux parents des voyages de repos. Elle en avait souvent discuté avec sa maman au point où ce rêve est devenu une nécessité, un devoir pour cette jeune fille qui dit à qui veut l'entendre que ses parents se sont sacrifiés pour lui offrir l'éducation et le standing de vie qu'elle a aujourd'hui.

Depuis deux semaines qu'elle est à la maison parce qu'elle ne voulait pas finir dans de petits bureaux sans réelle possibilité de promotion et de développement personnel, elle avait déposé pour la première fois une demande de stage avec l'une de ses plus belles photos auprès d'une multinationale spécialisée dans le commerce international et comptait



bien prendre un rendez-vous avec le Directeur Général de la succursale locale pour un entretien en vue de précipiter les choses. Elle avait le numéro et ce soir, elle comptait bien appeler son futur employeur. Après les deux premiers essais sans réponse, Ernestine décida d'envoyer un sms ainsi libellé : « Voudrez-vous bien me rappeler quand vous serez libre ? C'est la seconde fois que je tente de vous joindre et je ne voudrais pas vous harceler. Ernestine A. » Moins d'une minute après, son téléphone sonne. A l'autre bout du fil son futur employeur qui s'excuse avant d'ajouter qu'il entendait l'appeler le lendemain pour un entretien car il avait trouvé que sa demande arrivait à point parce qu'il a un besoin de personnel et son profil avait quelque chose d'intéressant. Ernestine ne parut pas surprise, elle avait l'habitude de ces facilités et elle comptait bien emballer le DG.■

La suite dans LE LIBÉRAL 65
Le Briscard

Contestation du Fichier Electoral et fuite des discussions L'ANC se mélange les pédales

On croyait le parti orange provisoirement retranché de tout débat et en train de digérer les restes de déception suite à la dernière décision de la Cour de Justice de la CEDEAO qui a été contrainte à rappeler aux plaignants ce qu'ils savaient déjà, l'incompétence de la cour sous régionale à se prononcer sur l'éventuelle réintégration des neuf députés démissionnaires à l'Assemblée Nationale. Mais c'est mal connaître les dissidents de l'UFC qui gardent toujours la ligne dure et la philosophie de contestation tous azimuts et du refus de

dialogue.

Après ses « scientifiques propositions sur le découpage électoral » dont elle n'a pas semblé être pressée d'en discuter au sein du nouveau cadre de discussion, l'ANC vient d'enchaîner avec un mémorandum dans lequel il dénonce, comme il fallait s'y attendre, la non fiabilité du fichier électoral actuel. Se référant aux fichiers électoraux de 2007 et 2009 et sur la base du récent et quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat qui lui a déjà servi de base pour ses scientifiques propositions de



découpage électoral, l'ANC dit avoir décelé « la stratégie de fraude du fichier électoral et les manipulations auxquelles se livre le RPT pour falsifier les résultats des élections ». Cette

annonce tapageuse qui n'est en réalité qu'un coup d'épée dans l'eau n'apporte rien à l'amélioration du cadre électoral qui préoccupe tout le monde.

Ce parti donne l'impression de vouloir corriger des irrégularités qu'il dénonce à tout vent sans pour autant se donner les moyens d'influencer les débats sur la régularisation de la situation. L'ANC s'embourbe avec ses va-et-vient et ses sorties médiatiques qui prouvent encore que le parti des dissidents de l'UFC n'a pas encore trouvé ses repères à quelques mois des premières échéances électorales auxquelles elle participera. A moins que ce ne soit une stratégie pour un boycott au final.■

A. KILI

Opérations de charme de l'UFC à travers le pays Gilchrist Olympio prône le développement sur les terres des pionniers du CUT à Mango

L'Union des Forces de Changement (UFC) poursuit son périple national à travers villes et régions du Togo à la rencontre de ses militants et sympathisants. A la tête d'une grande délégation composée des responsables et autres cadres du bureau national, Gilchrist OLYMPIO était dans la région des Savanes du 16 au 18 mars dernier. Ce passage qui se situe assez bien dans la vaste opération de charme et ralliement des masses a été très remarquable dans la ville de Mango. Le leader du parti jaune n'a pas caché sa satisfaction face à l'accueil qui lui a été réservé et surtout après un tour découverte qui lui a permis de rencontrer le monde paysan et la jeunesse de cette localité dont les ancêtres ont joué un rôle assez déterminant dans la libération du Togo. « La région de l'Oti, plus particulièrement, est une région qui nous est très attachée. Lorsque nous parlons de l'«Ablodé», c'est-à-dire de l'émancipation du Togo, nous devons



Les membres influents de l'UFC, au micro Gilchrist Olympio

toujours dire qu'il y a Mango qui est inclus...au moment de la lutte pour l'Indépendance, les grands patrons étaient des natifs, des gens de Mango. Aujourd'hui avec le changement de temps, il est tout à fait normal qu'on revienne dans l'Oti pour voir la jeunesse

qui monte, parce qu'on ne peut pas avoir une modernisation qui n'a pas de sang nouveau ou de nouvelles idées » explique Gilchrist Olympio qui n'a pas caché sa surprise de voir les changements enregistrés dans cette ville sur le plan du développement des

infrastructures. Après avoir reconnu la nécessité de résorber l'épineux problème du chômage des jeunes, il a évoqué des possibilités de développement de l'agriculture et la possibilité de l'installation d'une usine sucrière dans la localité.

La semaine dernière à Aného, le même leader avait mis l'accent sur la nécessité de mettre en branle une politique de développement plutôt que de s'éterniser dans les manœuvres démagogiques et politiciennes qui n'apportent rien aux populations. Comme à toutes ses sorties, le vieux leader n'a pas manqué d'expliquer les raisons de la signature par sa formation de l'accord de partage du pouvoir avec le RPT. A ce propos, il s'est déclaré satisfait de la réponse des populations de l'Oti : « Je suis tellement content devant mes compatriotes pour leur intérêt de la cause que je défends »

Les élections législatives et locales sont prévues vers la fin de l'année 2012. ■

Schmidt EZA

Sport/ Convention Internationale du Sport Africain 2012 Dodo Obilalé reçoit le trophée du Fair-play

L'ancien international togolais Kodjovi Obilalé peut se réjouir de ce que d'autres africains pensent à lui. L'ex gardien de but des Eperviers vient d'être honoré par la Société JAPPO et le Comité National Olympique Malien lors de la 6ème Convention Internationale du Sport en Afrique à Bamako au Mali. Tenue du 1er au 03 mars dernier, cette convention a pour but de récompenser les vrais acteurs du sport africain. Cette année encore, plusieurs sportifs africains ont reçu des hommages de la part des organisateurs. Parmi ces sportifs, on retrouve Dodo Kodjovi Obilalé grièvement blessé dans l'attaque de Cabinda en 2010, attaque qui a mis fin à sa carrière de sportif. Pendant longtemps souffrant, Obilalé Kodjovi Akanava a eu du mal à se remettre de ses blessures et à reprendre goût à la vie. L'homme vient de créer il y a seulement quelques semaines, son association « Joie de Vivre » pour venir en aide aux sportifs handicapés. A la 6e Convention

Internationale du Sport en Afrique tenue à Bamako en début de ce mois, l'ancien gardien de but togolais s'est vu attribuer le trophée de fair-play. Un geste grandeur nature qui a plus ému le désormais Président de l'association « Joie de Vivre ». « C'est toujours une joie de réaliser qu'il y en a qui pensent à vous et à vos œuvres », a-t-il laissé entendre.

La Convention Internationale de Sport en Afrique (CISA) qui est cette année à sa 6e édition est destinée à récompenser des personnalités et institutions sportives africains qui se battent pour la promotion et le développement du sport en Afrique. Cette 6e édition a été organisée conjointement avec le Comité Nationale Olympique Malien (CNOM) ; d'où son organisation au Mali. Plus de deux cents participants venus de l'Afrique et du reste du monde ont pris part aux travaux. Les lauréats de cette année sont : le Comité National Olympique du Mali dans le domaine du développement du sport, la République Sud Africaine pour



Obilalé dans sa chaise roulante

les Meilleures installations sportives, la Fédération africaine de Netball pour les Actions humanitaires dans le sport, le Togolais Kodjovi

Obilalé pour le Fair-Play. Le Prix spécial de cette année est allé à Son Excellence Monsieur Amadou Toumany Touré, Président de la République du

Mali. Au Panthéon à la gloire du sport africain, on a comme Athlète féminin, Penelope Heyns de l'Afrique du Sud. La distinction de l'Athlète masculin est revenue au Congolais François Mpelé. Rabah Saadane, l'entraîneur de l'équipe nationale d'Algérie est consacré Meilleur Entraîneur alors que l'Ivoirien Lassana Palenfo président de l'ACNOA est distingué meilleur dirigeant.

CISA 2012 a également connu la présence de trois récipiendaires des éditions précédentes qui ont aussi reçu leurs trophées lors de la soirée de gala. Il s'agit du Tanzanien John Stephen Akhwari, lauréat du trophée du Fair play 2010 des JAPPO Awards. Pour le Panthéon de la gloire 2011, le Malien Salif Keïta a reçu son trophée dans la catégorie Athlète masculin et le Sénégalais Abdoulaye Sèye «Moreau» le sien dans la catégorie Dirigeant. La prochaine édition de la Convention se tiendra l'année prochaine à Ouagadougou dans la capitale Burkinabé. ■

BRHOOM Kwamé

Chronique de la campagne pour la présidentielle française Quand les lignes idéologiques bougent au gré du vent

Le premier tour du scrutin présidentiel en France c'est pour bientôt. Les sages de la cour constitutionnelle viennent de donner le ton en annonçant le lundi soir les noms de ceux qui sont aptes à concourir soit 10 au total.

Sans surprise, ils ont recalé l'ancien Premier Ministre Dominique de Villepin et Christiane TOBIRA qui n'ont pas pu réunir les 500 signatures requises.

Il s'agit d'un grand échec pour l'ancien Premier Ministre de Jacques Chirac qui, rate une fois de plus l'occasion de descendre dans l'arène électorale pour un baptême de feu. Il n'est même arrivé à recueillir les signatures nécessaires pour acter sa candidature. Le duel tant attendu entre les deux fauves du gaullisme n'aura donc pas lieu et son adversaire Nicolas Sarkozy ne peut que se frotter les mains, même si Villepin refuse de s'aligner pour le moment. De toutes les façons, son ralliement importe désormais peu puisque les sondages ne lui créditaient même pas 1% des intentions de vote. Saura-t-il tirer les leçons à l'avenir ?

Au même moment, la campagne bat son plein fortement marquée par le chassé-croisé des deux principaux candidats dans les sondages.

Même si les camps minimisent les prévisions de ces instituts de sondage, on s'en sert comme baromètre pour battre campagne. Et si il y a un candidat qui se sent requinqué, c'est bien le Président sortant qui gagne des points. Il pourrait arriver en tête au premier tour avec une légère avance sur le candidat socialiste dont l'avance devient évanescence sans doute à cause de la percée du candidat du Front de Gauche Jean Luc Mélenchon qui va drainer un pan de l'électorat de la gauche au premier tour.

Sarkozy serait-il en train de réaliser le coup de Jacques Chirac en 1995 qui au début, très bas dans les sondages est arrivé au fil du temps à remonter la pente? Il est trop tôt pour tirer des conclusions, mais la campagne du candidat de l'UMP gagne du mordant. Le meeting de Villepin est sans doute passé par là. Nicolas Sarkozy avait lancé l'anathème contre les accords Schengen,



opérant une glissade vers l'extrême droite qui avait suscité un tollé au niveau des institutions européennes.

Comme en 2007, Nicolas Sarkozy a compris qu'il ne peut tirer son épingle du jeu que s'il chasse sur les terres de l'extrême droite. Par-delà les calculs politiques, il faut faire remarquer que le jeu politique ne semble plus être guidé par les idéologies figées. La conquête de l'électorat, exige des réaménagements et de prendre des postures qui parfois peuvent tordre le coup aux idées de

principe. C'est dans l'air du temps.

Jacques Chirac l'avait compris en son temps. Fervent détracteur de l'Union Européenne en 1981 et 1988 lorsqu'il affrontait François Mitterrand notamment dans son appel de Cochin lancé en 1978 contre la construction de l'Union européenne par lequel il comparait l'entité à un mollusque sans avenir, le même, sept années après a opéré un virage à 180° en devenant l'ardent défenseur de cette union à laquelle les peuples adhéraient dans une large majorité, ce qui faisait de l'idéal de la construction de cette union le passage obligé vers la marche vers le palais de l'Élysée.

Face aux exigences du temps fortement marqué par la crise financière et la détérioration du pouvoir d'achat des français, les solutions se démarquent des idéologies traditionnelles, la clé du succès sera du côté de celui qui saura faire dosage entre idéologie et la réalité vécue. ■

E. Dieudonné

Championnat national D1 Dyto poursuit sa bonne lancée, les clubs mythiques à la traîne

Le championnat national de football de Première Division se poursuit et sera le week-end prochain à sa 16e journée. Démarré en Octobre 2011 avec un total de 18 clubs, le championnat d'élite du Togo se joue jusque-là avec 16 clubs. Dès le début du championnat, le club US Masséda et son président Tata Avléssi ont contesté le nombre trop élevé des participants au championnat qui devrait être 16 au lieu de 18. Après deux journées de débrayage, l'Étoile Filante de Lomé a pris le train en marche avant de se retirer suite à son accident de Gléi. Les seize autres clubs continuent de se produire chaque week-end et connaissent de fortunes diverses.

Après la 15e journée qui doit être en principe la fin de la première phase du championnat si le calendrier avait été réaménagé, les différents clubs enregistrent des performances diverses. Si les clubs corporatistes et ceux venus de la D2 continuent de faire bonne impression,

certains clubs sont encore à la traîne et ne répondent pas à l'attente de leurs supporters et dirigeants. Conscients du caractère spécifique de ce championnat D1, certains clubs continuent de maximiser leur chance pour éviter toute surprise à la fin de la saison. C'est ainsi qu'à la tête du classement, on retrouve Dyto qui mène les débats avec 28 points. Le club militaire est suivi par l'AS Douanes avec 24 points. C'est Agaza de Lomé qui complète le podium avec 20 points.

D'autres clubs comme Gomido de Kpalimé, ASKO de Kara, Sémassi de Sokodé végètent dans le ventre mou du classement et peinent à décoller. Ces clubs qui sont bien habitués du championnat D1 n'arrivent pas à trouver la clé du championnat pour conjurer leurs contre-performances. Gomido qui a changé de terrain peine à gagner ses matchs à Kpélé Kponvié. Le club du Président Winny n'a toujours pas décollé et enchaîne des matchs nuls qui le classent dans



le ventre mou du classement. Malgré les investissements du président Bernard Walla, ASKO de Kara n'a toujours pas retrouvé ses marques. Le club de Kara a déjà viré deux entraîneurs pour insuffisances de résultat. Mais toujours rien. A Sokodé, le malaise est encore plus profond au niveau de Sémassi qui est totalement à la déroute. Le Club mythique de Sokodé n'arrive pas à décoller dans le classement avec ses résultats approximatifs. Malgré leur 5e place au classement, les guerriers de Tchaoudjo ne

démontrent rien qui puisse entrevoir une ambition quelconque. Sous d'autres cieux, Koroki Métété de Tchamba va également mal et vient de se séparer de son entraîneur.

Pour certains clubs de la Deuxième Division, l'apprentissage de la Première Division se révèle de plus en plus difficile. En dehors d'Agaza FC de Lomé et dans une mesure Sara Sport de Bafilo, Unisport et Okiti sont encore à la traîne. En outre, la saison en cours doit être une source de

soucis pour les clubs qui ne se sont pas préparés pour le démarrage du championnat. C'est le cas de Foadan de Dapaong (14 points), AS Togo Port de Lomé (14 points), de Kotoko de Lavié (10 points) qui se retrouvent à la queue du classement. Le championnat se poursuit ce week-end avec la 16e journée, l'avant dernière journée de l'inter saison avec le choc ASKO-Agaza au sommet. ■

BRHOOM Kwamé

